



RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc.
Exercice clos le 31 mars 2015

Table des matières

Table des matières	ii
1. Étendue du rapport de gestion	1
2. Énoncés prospectifs	1
3. Message aux actionnaires	2
4. Faits saillants	3
4.1 Faits saillants financiers	3
4.2 Faits saillants opérationnels	3
5. Perspectives	4
6. Profil de l'entreprise	4
7. Stratégie de l'entreprise	4
7.1 Modèles de revenus	5
7.2 Stratégie de croissance / Marché du divertissement	5
7.3 Stratégie de croissance / Marché industriel	8
8. Mesures non conformes aux IFRS	9
9. Principales données financières	10
10. Résultats d'exploitation	11
10.1 Revenus	11
10.2 Bénéfice brut	12
10.3 Charges d'exploitation	13
10.4 Résultat financier	14
10.5 Impôts sur le résultat	14
10.6 Bénéfice net (Perte nette)	14
11. BAIIA ajusté	15
12. Situation de trésorerie et sources de financement	15
12.1 Activités d'exploitation	16
12.2 Activités d'investissement	16
12.3 Activités de financement	16
12.4 Capitaux propres	16
13. Information trimestrielle	17
14. Engagements contractuels	18
15. Capital social en circulation (18 juin 2015)	18
16. Jugements et estimations importants et nouvelles prises de position en matière de comptabilité	18
17. Instruments financiers	20
18. Risques et incertitudes	22
19. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	22
20. Information additionnelle et continue	22

RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc. Exercice clos le 31 mars 2015

1. Étendue du rapport de gestion

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Technologies D-BOX inc. et sa filiale ainsi que les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2015 en les comparant aux résultats de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison de ses bilans aux 31 mars 2015 et 31 mars 2014.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 et les notes afférentes. Sauf indication contraire, les termes « Société » et « D-BOX » font référence à Technologies D-BOX inc.

Les états financiers consolidés audités de même que ce rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de la Société, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attendre à » et « envisager », et à d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes telles que la concurrence, la capacité de la Société à établir sa technologie, la capacité de la Société à poursuivre le déploiement de son réseau de distribution et à signer de nouvelles ententes commerciales dans le marché du divertissement et dans le marché industriel, la fluctuation des taux de change, et d'autres facteurs mentionnés aux présentes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes ») ou dans le dossier d'information continue de la Société. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourrait être annoncée ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, et elle ne s'engage nullement à le faire.

3. Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Cette année encore, D-BOX a atteint plusieurs jalons importants lesquels se sont manifestés sous la forme des plus hauts revenus jamais enregistrés et un profil financier des plus solides en fin d'exercice financier. À l'égard de plusieurs aspects-clés, notre équipe dévouée et talentueuse aura été en mesure de livrer la marchandise à l'intérieur des budgets et des échéanciers prévus, renforçant ainsi notre entreprise et posant les fondations d'une croissance soutenable à long terme.

En plus d'augmenter nos revenus et de préserver un bilan sain, nous aurons aussi réussi à contrôler nos dépenses d'exploitation sans pour autant compromettre les activités importantes de développement des affaires et de recherche et développement. Somme toute, nos accomplissements démontrent clairement la justesse du positionnement stratégique de D-BOX ainsi que son habileté à vendre, mettre en marché et servir une clientèle internationale tout en générant des revenus récurrents et stimuler un intérêt croissant pour son image de marque.

Parmi les événements qui auront marqué le dernier exercice en commençant avec le marché du divertissement, 85 nouveaux écrans ont été installés à l'échelle mondiale, incluant une percée remarquable aux États-Unis, où Cinemark, la troisième chaîne en importance en Amérique du Nord, a installé vingt nouveaux écrans dans la foulée de son immense succès en Amérique du Sud.

En Asie, plus spécifiquement en Chine continentale, une des régions où le marché du divertissement affiche le plus fort taux de croissance, nous aurons obtenu nos premières commandes qui nous positionnent avantageusement pour le futur. Plus près de chez nous, Cineplex la plus importante chaîne canadienne aura doublé son empreinte en ajoutant vingt écrans.

En support de ces activités, D-BOX aura codé au cours de l'année 37 films pour le cinéma en salle dont un très grand nombre aura été en première position du box-office lors du week-end d'ouverture.

Dans le marché industriel, D-BOX aura réalisé des percées significatives dans le sous-marché de la simulation et de la formation en prenant avantage de sa clientèle établie. Ce marché est d'un intérêt particulier pour D-BOX étant donné la forte croissance organique qui le caractérise et la prépondérance d'un nombre restreint d'acteurs importants dont plusieurs ont déjà une relation d'affaires établie avec D-BOX.

Au-delà de ces réalisations, nous aurons maintenu la cadence de nos efforts en recherche et développement en plus d'avoir lancé de nouveaux produits et élargi nos équipes de vente et marketing. Considérant ces facteurs, de concert avec notre saine situation financière, D-BOX se trouve donc dans une position très enviable pour croître dans ses principaux marchés.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le dévouement de nos employés, le support de nos clients et des membres du conseil d'administration ainsi que tous les autres intervenants. Nous désirons les remercier de tout cœur pour leur importante contribution à notre succès.



Jean Lamarre
Président du conseil d'administration



Claude Mc Master
Président et chef de la direction

4. Faits saillants

4.1 Faits saillants financiers

- Croissance des revenus :
 - ✓ Revenus trimestriels en hausse de 34 % à 6 680 k \$ incluant 4 418 k \$ de ventes de systèmes dans le marché du divertissement.
 - ✓ Revenus annuels en hausse de 17 % à 20 588 k \$, incluant 4 030 k \$ en droits d'utilisation, de location et de maintenance dans le marché du cinéma en salle.
- Bénéfice net trimestriel et annuel records :
 - ✓ Bénéfice net de 850 k \$ pour le trimestre comparé à une perte nette de 43 k \$ lors de la même période de l'an dernier; et
 - ✓ Perte nette de 478 k \$ pour l'exercice financier comparé à une perte nette de 1 589 k \$ l'an dernier.
- BAIIA ajusté* trimestriel et annuel records :
 - ✓ BAIIA ajusté de 713 k \$ pour le trimestre comparé à 382 k \$ pour la même période de l'an dernier; et
 - ✓ BAIIA ajusté de 1 304 k \$ pour l'exercice financier comparé à 957 k \$ l'an dernier.
- Fonds disponibles de 6 710 k \$ au 31 mars 2015, inchangés en comparaison du 31 mars 2014.

Quatrième trimestre et exercice clos le 31 mars (en milliers de \$CAN sauf pour les données par action)				
	Quatrième trimestre		Exercice	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	6 680	4 980	20 588	17 593
Bénéfice net (perte nette)	850	(43)	(478)	(1 589)
BAIIA ajusté*	713	382	1 304	957
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,0052	(0,0003)	(0,0029)	(0,0097)
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action	0,0051	(0,0003)	(0,0029)	(0,0097)
Données du bilan consolidé				
	Au 31 mars 2015		Au 31 mars 2014	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 710		6 717	

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice nette (perte nette) à la page 12.

4.2 Faits saillants opérationnels

- Déploiement stratégique et continu de notre technologie de mouvement auprès des exploitants de salles de cinéma au cours de l'exercice financier :
 - ✓ Augmentation de 52 % des écrans installés ou prévus être installés dont 49 supplémentaires au quatrième trimestre, pour un total de 401 écrans.
 - ✓ Croissance importante avec Cinemark USA pour 20 écrans supplémentaires et 50 autres avec Cinemark International en Amérique Centrale et du Sud.
 - ✓ Avancées significatives auprès de Cineplex, chef de file du cinéma en salle au Canada, lequel a doublé le nombre de salles installées, passant de 21 à plus de 40.
 - ✓ Percée en Chine continentale, marché connaissant la plus forte progression à l'échelle mondiale, où D-BOX a inauguré deux nouvelles salles.
- Dans le marché industriel, D-BOX a accéléré ses efforts de développement des affaires et s'est positionnée de façon stratégique auprès de joueurs-clés, tout particulièrement dans le sous-marché de la simulation et de la formation. En plus de recevoir de nouvelles commandes de clients à fort potentiel, D-BOX a mis en marché une nouvelle génération de systèmes avant-gardistes de systèmes de mouvement.

5. Perspectives

D-BOX priorise deux axes majeurs de développement : le marché du divertissement et le marché industriel, ceux-ci ayant chacun leurs sous marchés respectifs. À la lumière de ses activités de développement des affaires dans ces deux marchés, D-BOX anticipe que la tendance à la hausse de ses revenus devrait se maintenir.

De concert avec cette croissance prévisible des revenus, D-BOX prévoit augmenter de façon graduelle le niveau de ses charges d'exploitation qui supporteront, notamment, la commercialisation de nouvelles innovations technologiques venant consolider la position de D-BOX dans certains sous-marchés spécifiques et faciliter la pénétration de nouveaux marchés. De manière générale, la Société vise toutefois à maintenir un BAIIA ajusté positif et entend mener ses opérations en conséquence.

6. Profil de l'entreprise

D-BOX conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché industriel. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plate-forme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

Trois éléments produisent le mouvement synchronisé en parfaite harmonie avec les images et le son :

1. la création des effets de mouvement formant le code de mouvement appelé D-BOX Motion Code;
2. un contrôleur de mouvement servant d'interface entre le contenu visuel (films, jeux vidéo, simulation et formation, parcs d'amusement) et le système de mouvement D-BOX; et
3. le système de mouvement D-BOX qui est composé, entre autres, de pistons électromécaniques (actuateurs) intégrés dans une plateforme, siège ou autres types d'équipement.

Au 31 mars 2015, D-BOX comptait 84 employés comparativement à 71 employés au 31 mars 2014.

7. Stratégie de l'entreprise

La Société est une référence mondiale dans la conception de systèmes de mouvement immersif. Elle continue à développer la notoriété de sa marque en plus d'offrir un actif différenciateur générant des revenus dans divers secteurs d'activités. La Société vise deux marchés distincts pour ses systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie : le marché du divertissement et le marché industriel.

Exemples d'applications

Marché du divertissement	Marché industriel
<ul style="list-style-type: none">• Cinéma en salle• Divertissement à domicile:<ul style="list-style-type: none">– Cinéma à domicile– Jeux vidéos	<ul style="list-style-type: none">• Simulation et formation / formation virtuelle• Parcs d'amusement, arcades, musées et planétariums

7.1 Modèles de revenus

Les modèles de revenus de la Société proviennent principalement :

1. de la vente ou de la location des systèmes de mouvement D-BOX, incluant les contrôleurs de mouvement et des serveurs informatiques dans le cas d'installations d'envergure comme les salles de cinéma;
2. des droits d'utilisation (licence) de la technologie D-BOX lors de la vente de billets à l'admission dans les salles de cinéma équipées de notre technologie, pour visionner un film codé par D-BOX, ainsi que des revenus de maintenance associés à l'utilisation des systèmes;
3. de la vente directe de systèmes de mouvement à un réseau de revendeurs spécialisés, des intégrateurs, équipementiers ou des fabricants de sièges qui commercialisent la technologie D-BOX sous leur propre marque (équipementiers d'origine « OEM »). Cette méthode de commercialisation présente notamment l'avantage de minimiser les frais de ventes et de marketing;
4. des droits de codage de contenu visuel.

7.2 Stratégie de croissance / Marché du divertissement

La Société poursuit constamment des négociations auprès de propriétaires de salles de cinéma afin d'accroître le nombre de salles de cinéma équipées de sa technologie.

En parallèle, la Société mise toujours sur ses relations privilégiées et sa crédibilité établies auprès des principaux studios d'Hollywood et de certains studios asiatiques et européens afin d'obtenir de plus en plus de contenu pour ses salles de cinéma. La Société est d'avis que l'accroissement de l'offre de films a un effet direct sur le nombre de salles équipées et que les revenus de box-office par salle équipée de systèmes D-BOX MFX (D-BOX Motion Effects) agissent à titre d'élément motivateur pour :

1. accélérer le déploiement de sa technologie auprès de nouveaux exploitants de salles qui veulent ajouter un élément distinctif à leur offre;
2. favoriser la vente de sa technologie auprès d'exploitants de salles de cinéma actuels qui souhaitent équiper plus d'un de leurs complexes ou encore équiper plus d'une salle dans un même complexe;
3. entraîner des ventes de systèmes de mouvement pour la clientèle du divertissement à domicile qui veut vivre l'expérience D-BOX dans le confort de leur demeure;
4. encourager des clients du jeu vidéo à s'équiper de sièges munis d'actuateurs D-BOX permettant ainsi d'ajouter une nouvelle dimension immersive à leur expérience de jeu;
5. faire connaître la technologie auprès de clients potentiels dans le secteur industriel.

Au 31 mars 2015, plus d'une trentaine d'exploitants ont plus d'un complexe installé qui intègre la technologie D-BOX et plus de soixante-dix localisations installées ont plus d'une salle dans un même complexe incorporant notre technologie.

Un nombre supérieur de salles a un impact direct sur l'offre des studios qui est basée un modèle d'affaires avantageux pour tous les intervenants qui se partagent les nouveaux revenus générés par la technologie D-BOX.

L'accès au contenu est un élément-clé pour accélérer le déploiement de la technologie D-BOX. La Société continue à développer des relations d'affaires avec de nouveaux fournisseurs de contenu pour le cinéma et le jeu vidéo. Entre autres, plus de 160 films présentés en salle ont

été codés à ce jour dont plus de 80 se classant numéro un au box-office lors du week-end de lancement.

L'expérience D-BOX dans les cinémas en salle poursuivra une progression marquée suite au déploiement de sa technologie. Cette vision est renforcée par le fait que la Société a codé, de façon continue, le contenu des grands studios majeurs en plus d'avoir procédé au codage de contenus locaux dans certains pays où D-BOX est maintenant présente. De plus, elle a fait ses preuves tant sur le plan technique que commercial et a reçu de nombreux prix au cours des dernières années.

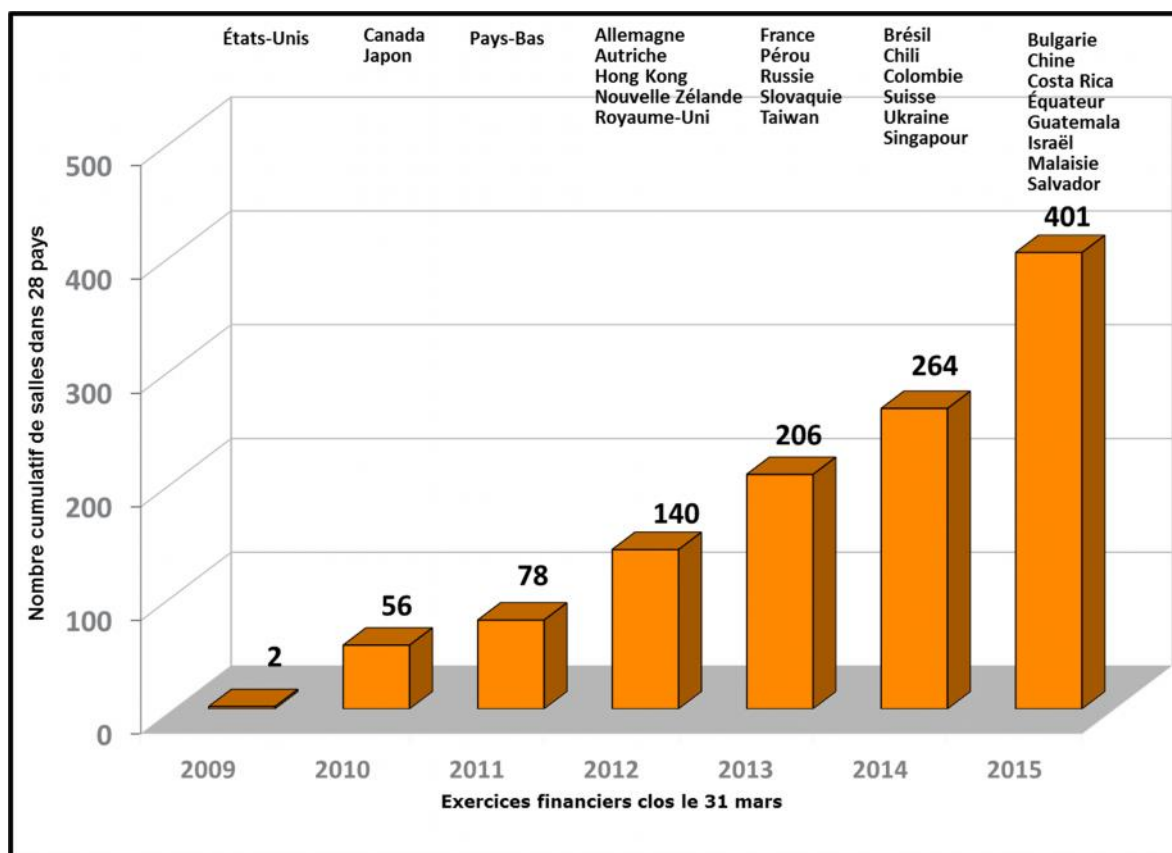
Cependant, certains facteurs saisonniers peuvent avoir un impact sur le déploiement de nouveaux systèmes D-BOX MFX destinés au cinéma en salle. Le taux de croissance des activités de cinéma en salle ne sera pas nécessairement linéaire mais plutôt sujet à une certaine volatilité sur la base de trimestres consécutifs.

À cet égard, la Société rappelle qu'elle demeure sujette à un certain nombre d'autres risques et incertitudes concernant ses opérations (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes »).

Le développement des affaires auprès des chaînes de cinéma est assuré par une équipe interne de développement d'affaires et quelques partenaires externes dans certains pays. De plus, les représentants de la Société continuent de participer à des foires commerciales d'importance. La Société croit qu'en plus de démontrer sa technologie au plus grand nombre de gens possible, le marché du divertissement dégage des revenus significatifs par les droits de licence sur l'utilisation de la technologie en fonction des primes demandées sur les billets d'admission en salle, par la vente ou la location de systèmes de mouvement, ainsi que par les revenus de maintenance des systèmes de mouvement. Cette stratégie permet d'augmenter de façon importante la notoriété de la marque.

À titre d'instrument de mesure de la réalisation de ses objectifs de déploiement à l'égard des chaînes de cinéma, la Société tient compte de la progression des systèmes D-BOX MFX installés en plus du carnet de commandes. D'un point de vue pratique, la Société définit le carnet de commandes comme suit : une commande reçue pour des systèmes D-BOX MFX dans le cadre d'une entente contractuelle et dont l'installation est prévue à l'intérieur d'une période de 12 mois. Au 31 mars 2015, le total des salles installées ou en commande s'élevait à 401 comparativement à 352 au 31 décembre 2014 et à 264 il y a un an.

Croissance mondiale des salles de cinéma installées ou en commande Au 31 mars 2015



À l'égard des produits destinés au divertissement à domicile, la Société vise à :

1. vendre des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs;
2. augmenter l'offre de contenu codé par D-BOX;
3. créer des produits et former des partenariats avec des joueurs stratégiques qui permettent une pénétration progressive du marché de consommation de masse.

En résumé, D-BOX a démontré à ce jour :

- que les cinéphiles sont prêts à payer une prime sur le coût d'un billet d'admission pour vivre l'expérience immersive Audio Vidéo Mouvement (AVM);
- qu'elle génère une source d'achalandage et de revenus additionnels pour les exploitants de salles de cinéma, leur permettant ainsi de se distinguer par rapport à la compétition et d'accroître leurs revenus (revenus (i) directs provenant de la vente de billets pour la zone D-BOX, et (ii) indirects provenant de la vente d'aliments et boissons); et
- qu'elle procure une visibilité et une source de revenus additionnelle pour les studios.

7.3 Stratégie de croissance / Marché industriel

Le marché industriel contribue considérablement à la notoriété globale de la marque D-BOX, éveillant ainsi l'intérêt des entreprises à l'expérience Audio Vidéo Mouvement (AVM) de façon à créer une demande grandissante pour l'expérience D-BOX dans d'autres sous-marchés comme, notamment, la simulation et formation, les arcades, le militaire, la formation virtuelle, les parcs d'attractions, les musées et les planétariums. La Société mobilise des ressources qui se consacrent au développement de ce marché d'affaires en vue de continuer de repérer de nouveaux partenaires et de répondre à leurs demandes.

À l'égard des produits destinés aux utilisateurs de la simulation industrielle, la Société poursuit sa mission de vendre des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs, et d'adapter les produits en fonction des demandes spécifiques de manufacturiers de façon à pénétrer de nouveaux marchés.

Au cours des dernières années, la Société a multiplié sa présence à des foires commerciales et industrielles, lesquelles ont contribué à faire connaître D-BOX et sa technologie de mouvement.

La Société a récemment développé des systèmes de mouvement adaptés à de nouveaux sous-marchés du marché industriel dont la commercialisation devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres.

La Société dédie une équipe au développement et au maintien de ce marché afin d'identifier de nouveaux clients potentiels et de répondre adéquatement à leurs demandes. Parmi les principaux critères recherchés chez un nouveau client, on retrouve principalement : un réseau de distribution international efficace, une excellente renommée dans le marché et un désir de consacrer les ressources et les efforts requis pour générer de nouveaux revenus importants.

8. Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société a recours à deux mesures non conformes aux IFRS : 1) le BAIIA ajusté et 2) le bénéfice brut excluant l'amortissement. Bien que ces mesures fournissent de l'information utile et complémentaire, elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et sont peu susceptibles d'être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

- 1) L'objectif du BAIIA ajusté est d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer de la trésorerie avec les activités d'exploitation. Il désigne le bénéfice net (la perte nette) avant les éléments sans effet sur la trésorerie, le gain ou la perte de change, les charges financières, les intérêts créditeurs et les impôts sur le résultat.

Le tableau suivant explique le rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice net (à la perte nette).

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net (perte nette)	(478)	(1 589)	850	(43)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 844	2 018	311	489
Amortissement des actifs incorporels	392	290	74	75
Amortissement des autres actifs	72	180	13	112
Radiation d'immobilisations corporelles	178	78	96	(45)
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(36)		–	
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	409	617	84	183
Gain de change	(1 151)	(667)	(763)	(391)
Résultat financier (charges financières et intérêts créditeurs)	36	21	11	3
Impôts sur le résultat	38	9	37	(1)
BAIIA ajusté	1 304	957	713	382

- 2) Le bénéfice brut excluant l'amortissement permet d'évaluer la capacité de la Société à générer de la trésorerie par la vente de ses produits en considérant le coût des produits mais en excluant le principal élément non monétaire soit l'amortissement (voir le tableau expliquant le rapprochement du bénéfice brut excluant l'amortissement au bénéfice brut à la page 12).

9. Principales données financières

Les tableaux suivants présentent certaines données financières importantes pour le quatrième trimestre et la période clos le 31 mars 2015 en les comparant avec les mêmes périodes de l'exercice précédent.

Données sur l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	20 588	17 593	6 680	4 980
Bénéfice brut excluant l'amortissement*	10 961	9 712	3 402	2 731
Bénéfice net (perte nette)	(478)	(1 589)	850	(43)
BAIIA ajusté*	1 304	957	713	382
Bénéfice net (perte nette) de base par action	(0,0029)	(0,0097)	0,0052	(0,0003)
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action	(0,0029)	(0,0097)	0,0051	(0,0003)

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 9.

Données sur l'état consolidé des flux de trésorerie	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
Biens destinés à la location	(660)	(522)	(255)	(25)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 372	2 165	2 432	(355)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(525)	(378)	(146)	(128)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 035)	(710)	(208)	(326)

Le tableau suivant présente certaines données financières importantes du bilan consolidé au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014.

Données du bilan consolidé	Au 31 mars 2015	Au 31 mars 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 710	6 717
Stocks	3 903	4 389
Fonds de roulement	11 238	11 502
Actif total	24 838	24 204
Passif total	4 245	3 264
Capitaux propres	20 593	20 940

10. Résultats d'exploitation

10.1 Revenus

Les revenus de l'exercice clos le 31 mars 2015 se sont chiffrés à 20 588 k \$, une hausse de 17 % comparativement à 17 593 k \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Les revenus sont composés de ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché industriel qui commercialisent sous leurs propres marques la technologie D-BOX, ainsi que des ventes de systèmes aux clients du marché du divertissement. Le marché du divertissement est composé des ventes de systèmes D-BOX MFX aux exploitants de salle de cinéma, des revenus de droits d'utilisation, de location et de maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle ainsi que des ventes de systèmes à des clients pour le divertissement à domicile.

Pour le marché industriel, notre stratégie de développement consiste à vendre notre technologie de systèmes de mouvement à des clients afin que ceux-ci l'intègrent dans leurs produits. Les ventes sont générées entre autre par la présence à des foires commerciales et industrielles, qui contribue à faire connaître la technologie D-BOX, et la présentation de films en salle incorporant le code de mouvements D-BOX qui vient créer une demande grandissante pour l'expérience D-BOX dans divers autres sous-marchés.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, les ventes de systèmes de mouvement destinés au marché industriel se sont élevées à 5 208 k \$, soit une baisse de 26 % comparativement à 7 003 k \$ réalisées l'an dernier. La baisse des ventes du marché industriel découle d'un de nos clients principaux suite aux reports de début de projets qui ont eu une incidence directe sur nos ventes de systèmes de mouvement. Au cours de l'exercice, les ventes réalisées avec nos deux principaux clients ont représenté 32 % et 21 % des ventes du marché industriel comparativement à 40 % et 15 % l'an dernier.

Les revenus générés par le marché du divertissement au cours de l'exercice se sont élevés à 15 380 k \$, une hausse de 45 % comparativement à des revenus de 10 590 k \$ réalisés l'an dernier. Les revenus provenant des exploitants de salles de cinéma ont augmenté de 47 % passant de 9 787 k \$ en 2014 à 14 356 k \$ cette année. Ces revenus sont composés (i) de la vente de systèmes D-BOX MFX qui ont augmenté de 68 % à 10 326 k \$ (6 133 k \$ en 2014) et ii) de revenus de droits d'utilisation, de location et de maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle qui ont augmenté de 10 % à 4 030 k \$ (3 654 k \$ en 2014).

Il est bon de rappeler que les revenus provenant des droits d'utilisation, de location et de maintenance varient d'une période à une autre, notamment en fonction des éléments suivants :

- la performance au box-office des films présentés, laquelle peut varier considérablement d'un film à l'autre;
- la partage des revenus entre les exploitations de salles de cinéma et les studios;
- la performance individuelle des exploitants de salles de cinéma;
- le nombre moyen de systèmes D-BOX MFX installés, lequel est en constante progression;
- le nombre de représentations d'un film D-BOX en salle par semaine, lequel varie dépendamment du pays dans lequel le film est présenté ou même d'un exploitant à un autre; et
- le nombre de semaines pendant lequel un film est joué, cette durée pouvant notamment varier d'un pays à un autre étant donné une date différente de lancement et la volonté d'un exploitant de salles de cinéma de présenter un film sur une période plus ou moins longue.

Au 31 mars 2015, 8 105 systèmes D-BOX MFX étaient installés dans 323 salles à travers le monde comparativement à 6 172 systèmes D-BOX MFX installés dans 238 salles à la même date l’an dernier.

Le marché du divertissement inclut aussi les ventes de systèmes pour le divertissement à domicile qui ont augmenté de 28 % à 1 024 k \$ en comparaison avec 803 k \$ l’an dernier. Cette croissance provient essentiellement du nouveau contrôleur universel HEMC (Contrôleur de mouvement pour divertissement à domicile) lancé au cours de l’année.

Au cours de l’exercice, les ventes réalisées avec nos deux principaux clients dans le marché du divertissement ont représenté 20 % et 10 % comparativement à 9 % et 8 % l’an dernier.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, les revenus se sont élevés à 6 680 k \$ comparativement à 4 980 k \$ pour la même période de l’an dernier. Cette hausse de 34 % s’explique par une augmentation de 67 % des revenus provenant du marché du divertissement (5 330 k \$ en 2015 comparativement à 3 201 k en 2014) et d’une diminution de 24 % des ventes provenant du marché industriel qui se sont élevées à 1 350 k \$ comparativement à 1 779 k \$ pour la même période de l’exercice précédent. Cette baisse de 24 % des ventes du marché industriel s’explique par les reports de début de projets d’un de nos clients principaux qui ont eu une incidence directe sur nos ventes de systèmes de mouvement.

La hausse de 67 % des ventes du marché du divertissement provient d’une croissance de 108 % des ventes de systèmes D-BOX MFX qui se sont élevées à 4 418 k \$ (2 120 k en 2014) et d’une diminution de 19 % des revenus de droits d’utilisation, de location et de maintenance qui se sont élevés à 658 k \$ (815 k \$ en 2014). La baisse de revenus de droits d’utilisation, de location et de maintenance s’explique par la performance des films au box-office. Les ventes de systèmes pour le divertissement à domicile se sont élevées à 254 k \$, proche du montant de 266 k \$ obtenu pour la même période de l’an dernier.

10.2 Bénéfice brut

Le tableau suivant explique le rapprochement du bénéfice brut excluant l’amortissement au bénéfice brut.

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	20 588	17 593	6 680	4 980
Bénéfice brut	9 288	7 868	3 169	2 210
Amortissement rattaché au coût des produits	1 673	1 844	233	521
Bénéfice brut excluant l’amortissement*	10 961	9 712	3 402	2 731
Marge brute excluant l’amortissement	53 %	55 %	51 %	55 %

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 9.

Pour l’exercice clos le 31 mars 2015, le bénéfice brut a augmenté de 18 % pour s’élever à 9 288 k \$ comparativement à 7 868 k \$ pour l’exercice de l’année précédente. Excluant l’amortissement rattaché au coût des produits, le bénéfice brut a crû de 13 % et s’est élevé à 10 961 k \$ pour 2015 (53 % des revenus) comparativement à 9 712 k \$ (55 % des revenus) l’an dernier. La baisse de la marge brute excluant l’amortissement de 55 % à 53 % s’explique par la composition des revenus avec une hausse de 108 % de ventes de systèmes aux exploitants de salles de cinéma générant une marge moins élevée que celle provenant des revenus de droits d’utilisation, location et maintenance qui eux ont augmenté de 10 %.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, le bénéfice brut s'est élevé à 3 169 k \$ comparativement à 2 210 k \$ pour la même période de l'exercice précédent. Excluant l'amortissement, le bénéfice brut s'est élevé à 3 402 k \$ (51 % des revenus) en 2015 comparativement à 2 731 k \$ (55 % des revenus) l'an dernier. Cette amélioration de 25 % du bénéfice brut excluant l'amortissement s'explique par une croissance des revenus de 34 % au cours de la période.

10.3 Charges d'exploitation

Frais de vente et marketing : Les frais de vente et marketing se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels, des frais de publicité et du matériel aux points de vente, des frais de participation à des foires industrielles et incluant les frais relatifs aux codes de mouvement et autres frais de marketing.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les frais de vente et marketing se sont élevés à 5 677 k \$ (28 % des revenus), soit un montant comparable à 5 630 k \$ (32 % des revenus) pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, les frais de vente et marketing se sont élevés à 1 446 k \$ (22 % des revenus), soit un montant comparable à 1 438 k \$ (29 % des revenus) pour le même trimestre de l'année précédente.

Frais d'administration : Les frais d'administration se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels et des autres frais généraux et administratifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les frais d'administration se sont élevés à 3 460 k \$ (17 % des revenus), représentant une hausse de 9 % qui se comparent à 3 167 k \$ (18 % des revenus) pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Cette hausse est principalement reliée à l'ajout de personnel et des coûts de rémunération plus élevés.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, les frais d'administration se sont élevés à 1 058 k \$ (16 % des revenus) comparativement à 879 k \$ (18 % des revenus) pour le trimestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation de 20 % provient essentiellement des coûts liés à l'ajout de personnel et des coûts de rémunération plus élevés.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement incluent principalement les coûts liés au personnel, l'amortissement des actifs et des brevets, les autres coûts liés à l'amélioration des produits existants ainsi qu'aux frais d'adaptation des produits aux diverses normes internationales, moins les crédits d'impôt à l'investissement.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2015, les frais de recherche et développement ont augmenté à 1 706 k \$ (8 % des revenus) comparativement à 1 297 k \$ (7 % des revenus) pour l'exercice financier clos le 31 mars 2014. Cette augmentation de 32 % provient principalement de l'ajout de personnel qualifié affecté à l'amélioration et à la réduction des coûts des produits existants ainsi qu'à l'amortissement des nouveaux brevets et produits développés à l'interne.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, les frais de recherche et développement ont augmenté de 63 % à 530 k \$ (8 % des revenus) comparativement à 325 k \$ (7 % des revenus) pour le même trimestre de l'an dernier. Cette augmentation s'explique par les éléments mentionnés précédemment.

Gain ou perte de change : Le gain ou la perte de change résulte principalement de la fluctuation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine lors de la conversion des opérations en devise américaine au cours du jour de la transaction et des actifs et passifs monétaires libellés en devise américaine au cours de clôture.

Ainsi, pour l'exercice clos le 31 mars 2015, la fluctuation du taux de change lors de la conversion du dollar américain vers la devise canadienne a résulté en un gain de change au montant de 1 151 k \$ comparativement à un gain de change de 667 k \$ l'an dernier. Le gain de change s'explique par la dévaluation de la devise canadienne comparativement à la devise américaine au cours de l'année par rapport à l'année dernière.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, le gain de change s'est élevé à 763 k \$ comparativement à un gain de change de 391 k \$ pour le même trimestre de 2014. Le gain de change provient de la dévaluation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine survenue au cours de ces deux périodes.

10.4 Résultat financier

Le résultat financier est composé des charges financières et des intérêts créditeurs. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, le résultat financier s'est élevé à une charge nette de 36 k \$ comparativement à une charge nette de 21 k \$ en 2014.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2015, le résultat financier s'est élevé à une charge nette de 11 k \$ comparativement à un résultat positif net de 3 k \$ pour le même trimestre de l'an dernier.

10.5 Impôts sur le résultat

En ce qui concerne la comptabilisation de ses impôts différés, la Société a conclu qu'une provision pour moins-value équivalente aux montants des actifs d'impôts différés devait être comptabilisée.

Au 31 mars 2015, la Société a accumulé des reports en avant de pertes nettes d'exploitation aux fins des impôts de 26 062 k \$ au fédéral, de 25 969 k \$ au Québec et aux États-Unis de 5 383 k \$ en plus d'autres actifs d'impôts différés non comptabilisés mentionnés à la note 11 des états financiers consolidés.

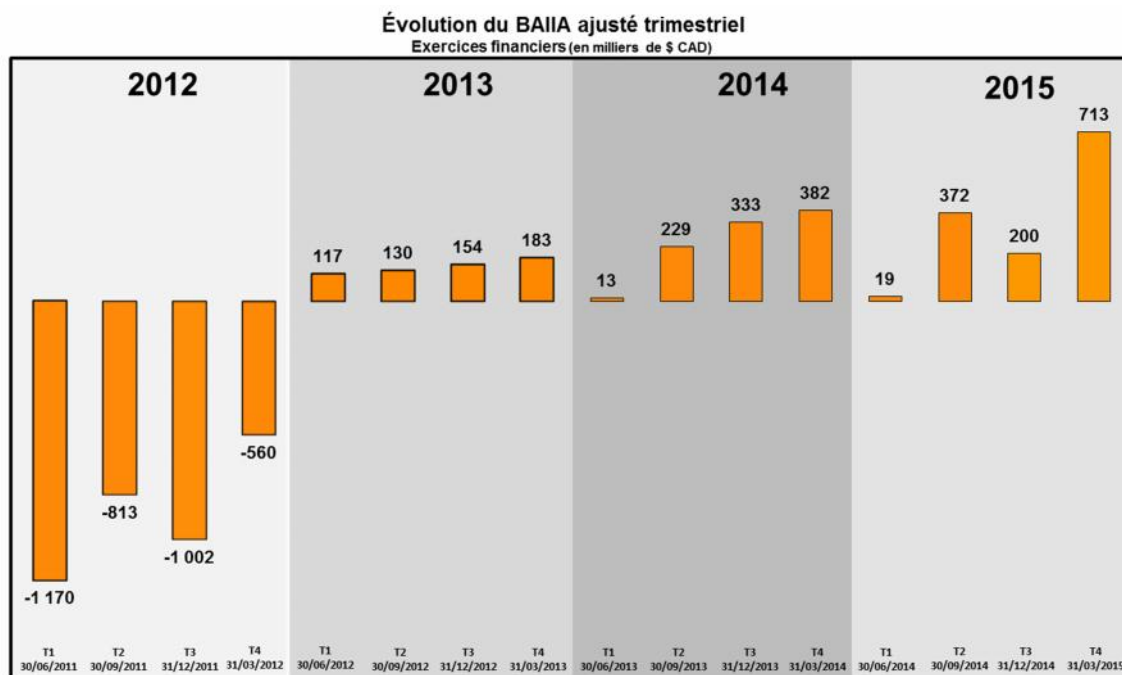
10.6 Bénéfice net (Perte nette)

En raison des éléments mentionnés précédemment, mais plus particulièrement étant donné le gain de change de 1 151 k \$, la perte nette de l'exercice 2015 s'élève à 478 k \$ (perte nette de base et diluée par action de 0,0029 \$) comparativement à une perte nette de 1 589 k \$ (perte nette de base et diluée par action de 0,0097 \$) pour 2014.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net s'est élevé à 850 k \$ (bénéfice net de base par action de 0,0052 \$ et bénéfice net dilué par action de 0,0051 \$), en comparaison avec une perte nette de 43 k \$ (perte nette de base et diluée par action 0,0003 \$ par action) pour le même trimestre de 2014.

11. BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté désigne le bénéfice net (la perte nette) avant les éléments sans effet sur la trésorerie, le gain ou la perte de change, les charges financières, les intérêts créditeurs et les impôts sur le résultat. Cette mesure fournit de l'information utile et complémentaire, permettant notamment d'évaluer la rentabilité et les flux monétaires générés par les activités d'exploitation.



Depuis le premier trimestre de l'exercice financier 2013, D-BOX a continué de réaliser un BAIIA ajusté positif qui tend à augmenter depuis ce temps. Ceci est la résultante d'une croissance soutenue des revenus et d'un contrôle serré des charges d'exploitation.

Le BAIIA ajusté s'est élevé à 1 304 k \$ au 31 mars 2015 en hausse de 36 % comparativement à 957 k \$ pour l'année précédente.

Pour le quatrième trimestre, le BAIIA ajusté s'est élevé à 713 k \$ en hausse de 87 % comparativement à un BAIIA ajusté de 382 k \$ pour la même période de l'an dernier.

12. Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2015, l'actif total s'établissait à 24 838 k \$ comparativement à 24 204 k \$ au 31 mars 2014.

Le fonds de roulement s'établissait à 11 238 k \$ au 31 mars 2015 contre 11 502 k \$ au 31 mars 2014. Les débiteurs, essentiellement composés de comptes clients, de crédits d'impôt à l'investissement et des taxes à la consommation à recevoir, ont augmenté à 4 302 k \$ au 31 mars 2015 comparativement à 3 347 k \$ au 31 mars 2014. Les stocks ont diminué à 3 903 k \$ au 31 mars 2015 comparativement à 4 389 k \$ au 31 mars 2014.

Le passif à court terme a augmenté de 981 k \$ à 4 245 k \$ au 31 mars 2015 comparativement à 3 264 k \$ au 31 mars 2014. Le passif à court terme est composé des créditeurs et charges à payer qui ont augmenté de 715 k \$ à 3 786 k \$. Cette hausse s'explique principalement par

une augmentation des vacances cumulées et des coûts liés à la rémunération à la fin de l'année 2015 comparé aux charges à payer au 31 mars 2014.

12.1 Activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 1 372 k \$ comparativement à une utilisation de flux de trésorerie de 2 165 k \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution de 793 k \$ des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provient essentiellement d'une diminution de 834 k \$ des fonds générés sur la variation des éléments du fonds de roulement (principalement des débiteurs, charges payées d'avance et dépôts et créditeurs et charges à payer).

12.2 Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les flux utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 1 521 k \$ comparativement à 1 088 k \$ pour l'exercice 2014. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent l'acquisition d'actifs incorporels qui ont augmenté de 325 k \$ à 1 035 k \$ en 2015 comparativement à 710 k \$ en 2014. L'augmentation provient principalement du coût de développement à l'interne de produits au montant de 376 k \$ (coût de développement de 790 k \$ en 2015 comparativement à 414 k \$ en 2014).

12.3 Activités de financement

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, la Société a émis 3 333 actions ordinaires de catégorie A lors de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie d'espèces totalisant 1 \$.

Subséquent à la fin de l'exercice financier, la Société a octroyé, le 15 mai 2015, 40 000 options à un prix de 0,28 \$ venant à échéance le 15 mai 2025.

12.4 Capitaux propres

Les capitaux propres se chiffraient à 20 593 k \$ au 31 mars 2015 comparativement à des capitaux propres de 20 940 k \$ au 31 mars 2014, pour une variation de 347 k \$.

13. Information trimestrielle

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant.

	2015				2014			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus provenant du marché industriel	1 350	1 554	998	1 316	1 779	1 857	1 964	1 403
Revenus provenant du marché du divertissement								
Exploitants de salles de cinéma :								
- Vente de systèmes	4 418	2 150	1 880	1 878	2 120	1 499	1 889	625
- Droits d'utilisation, location et maintenance	658	991	1 238	1 143	815	1 081	498	1 260
	5 076	3 141	3 118	3 021	2 935	2 580	2 387	1 885
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile	254	309	238	223	266	182	144	211
Total revenus du marché du divertissement	5 330	3 450	3 356	3 244	3 201	2 762	2 531	2 096
REVENUS TOTAUX	6 680	4 994	4 354	4 560	4 980	4 619	4 495	3 499
BAAIA ajusté*	713	200	372	19	382	333	229	13
Perte nette	850	(315)	192	(1 205)	(43)	(352)	(675)	(519)
Perte nette de base et diluée par action	0,005	(0,002)	0,001	(0,007)	(0,001)	(0,002)	(0,004)	(0,003)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	163 784 462	163 784 462	163 783 665	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 9.

La variation des revenus au cours des huit derniers trimestres provient entre autres de la croissance plus ou moins accentuée d'un trimestre à l'autre pour le marché industriel et celui du divertissement. Plus particulièrement pour ce dernier marché, les revenus fluctuent en fonction des ventes de systèmes, du nombre moyen de systèmes installés, du nombre de systèmes en location, de la saisonnalité et de la performance des films présentés, ainsi que de la performance des exploitants de salles de cinéma.

14. Engagements contractuels

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2016	263	29
2017 to 2020	445	7
2021 et par la suite	243	—
	951	36

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société s'établissaient à 365 \$ en 2015 (322 \$ en 2014) et a nanti aux bailleurs l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

15. Capital social en circulation (18 juin 2015)

	Actions ordinaires de Catégorie A
Actions ordinaires de catégorie A en circulation	163 784 462
Instruments convertibles	
Options d'achat d'actions en circulation	14 919 345
	178 703 807

16. Jugements et estimations importants et nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés conduit la direction de la Société à faire des jugements et des estimations et formuler des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société est engagée, en tant que bailleur, dans des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des ententes, telles que la durée des contrats de location, que la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

Estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la valorisation des actifs corporels et incorporels, et la reconnaissance d'actifs d'impôts différés et de crédits d'impôt.

Pour de plus amples détails, voir la note 2.3 « Jugements et estimations importants » des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Application des nouvelles normes et normes révisées

Au cours de l'exercice, la Société a appliqué un certain nombre d'IFRS nouvelles et révisées devant être obligatoirement appliquées pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2014.

- Modifications de l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation
En décembre 2011, des modifications touchant l'IAS 32, Instruments financiers : présentation ont été publiées afin de clarifier certaines dispositions concernant l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Les modifications de l'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du ou après le 1^{er} janvier 2014 avec une adoption anticipée de ces modifications permise. L'adoption de l'IAS 32 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.
- Modifications de l'IAS 36, Dépréciation d'actifs
L'IAS 36, Dépréciation d'actifs a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées en mai 2013. Ces modifications permettent de mieux refléter une décision prise précédemment, soit celle d'exiger la communication de la valeur recouvrable des actifs dépréciés et d'autres informations concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans les cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée du coût de cession, y compris le taux d'actualisation, lorsqu'une technique d'actualisation est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. L'adoption de l'IAS 36 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.
- Améliorations annuelles des IFRS : cycles 2010-2012 et 2011-2013
En décembre 2013, les Améliorations annuelles des IFRS : cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées, qui comprennent un certain nombre de modifications à diverses normes IFRS, dont notamment à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, à l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, à l'IAS 16, Immobilisations corporelles, à l'IAS 24 Parties liées et à l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. L'adoption des IFRS : cycles 2010-2012 et 2011-2013 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

La Société n'a pas appliqué les normes suivantes ou les modifications à certaines normes, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur :

- L'IFRS 9, Instruments financiers est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise. L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.
- L'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, avec une application anticipée permise. En avril 2015, L'International Accounting Standards Board (IASB) a voté la publication d'un exposé-sondage proposant de reporter d'une année la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018. L'IASB consultera avant de confirmer le report d'un an comme l'exigent ses procédures régulières. L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondées sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

17. Instruments financiers

Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêts aurait un impact net sur la perte nette et le résultat global d'environ 67 k \$ [67 k \$ au 31 mars 2014].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour créances douteuses à recevoir suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de débiteurs auprès de la Banque de développement des exportations du Canada. Au 31 mars 2015, deux clients représentaient 47 % et 7 % du total des comptes clients et 56 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir [au 31 mars 2014, deux clients représentaient 20 % et 10 % du total des comptes clients et 66 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du compte à recevoir]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de comptes clients. En date du 31 mars

2015, le total des comptes clients dus depuis plus de 90 jours était de 11 % [8 % en 2014]. La provision pour créances douteuses s'élevait à 11 k \$ au 31 mars 2015 [36 k \$ au 31 mars 2014]. Les débiteurs incluent les crédits d'impôt à l'investissement, l'aide gouvernementale à recevoir et les taxes à la consommation à recevoir, sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de contrats avec un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale aux risques de crédit pour les instruments financiers correspondait à leur valeur comptable aux 31 mars 2015 et 2014.

Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des créditeurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2015, les actifs financiers, consistant principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 1 987 k \$, 2 615 k \$ et 286 k \$ [respectivement 1 510 k \$, 2 067 k \$ et 142 k \$ au 31 mars 2014] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 1 124 k \$ [824 k \$ au 31 mars 2014]. Au 31 mars 2015, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien aurait un impact de 477 k \$ [320 k \$ au 31 mars 2014] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations.

Au 31 mars 2015, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 1 000 k \$ en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à un taux en dollars canadiens de 1,1475 au 30 juin 2015. Au 31 mars 2014, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 4 200 k \$ en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à des taux en dollars canadiens variant de 1,1290 à 1,0336, s'échelonnant du 11 juillet 2014 au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par la vente de titres de créance et de participation et par l'émission d'actions. La Société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie (voir note 17 des états financiers consolidés pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015).

Au 31 mars 2015, les passifs financiers de la Société comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an et correspondaient aux créditeurs et charges à payer et aux instruments financiers dérivés, pour un solde de 3 887 k \$ [3 113 k \$ au 31 mars 2014].

Notre capacité à recueillir des capitaux est influencée par certains risques et incertitudes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes »).

18. Risques et incertitudes

Nous sommes engagés dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes sont décrits dans la Notice annuelle datée du 18 juin 2015 disponible sur SEDAR au www.sedar.com

19. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef des finances qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef des finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2015.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 mars 2015.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui soit survenu au cours de la période comptable débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 mars 2015 qui ait eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

20. Information additionnelle et continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 18 juin 2015. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

D-BOX^{MD}, D-BOX Motion Code^{MD}, LIVE THE ACTION^{MD}, ARCHITECTE DU MOUVEMENT^{MD} et MOVE THE WORLDTM sont des marques de commerce de Technologies D-BOX inc. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.